



MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réunion de l'Assemblée des parties prenantes

Observatoire national de l'éolien en mer

02 octobre 2023

L'Observatoire national de l'éolien en mer

1. Rappel des missions et gouvernance (1/2)



- Officiellement **mis en place le 8 avril 2022** par :
 - La **DGEC**, la **DGALN**, la **DGAMPA**
 - Avec l'appui de **l'OFB** et de **l'Ifremer**

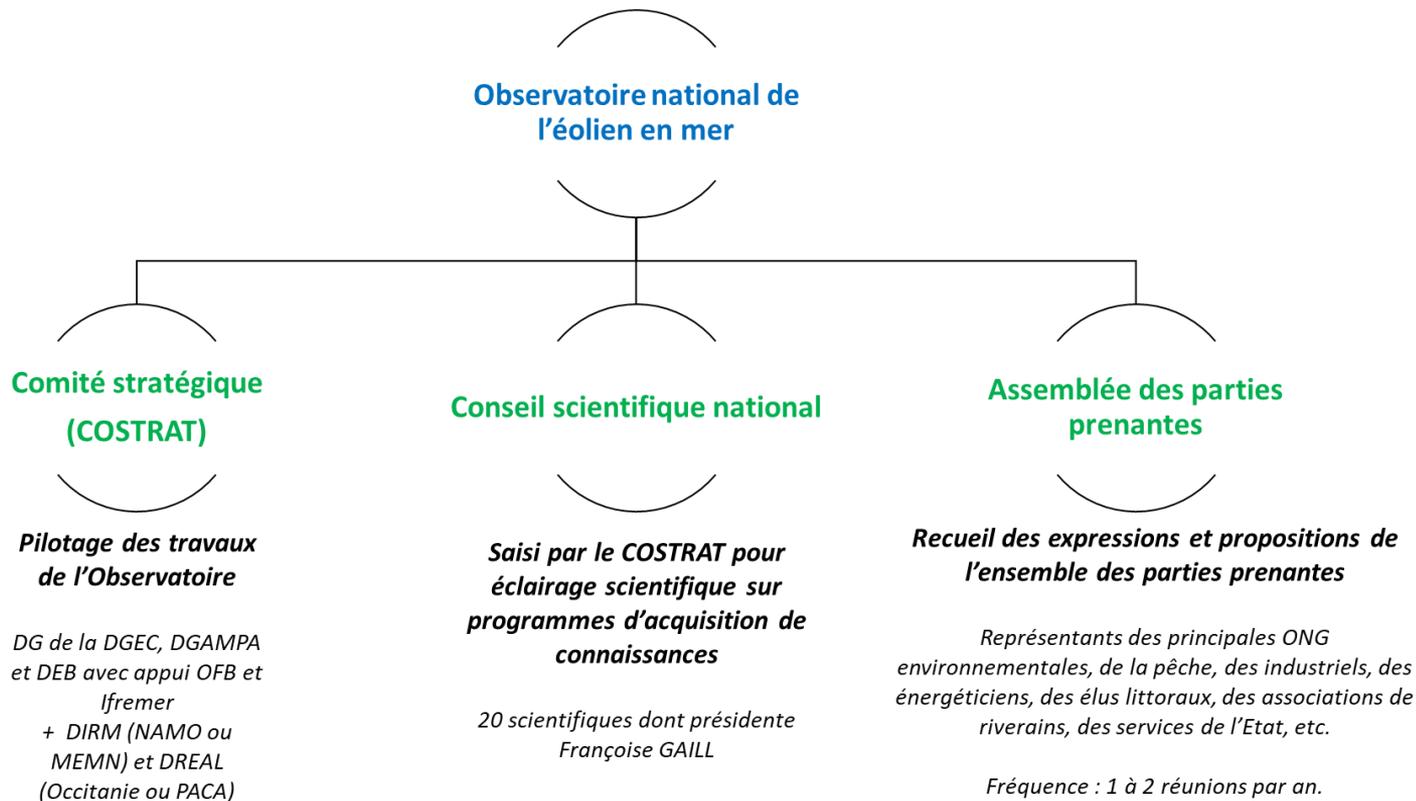


Les missions confiées à l'Observatoire permettront **d'éclairer le débat public et la décision politique relatifs au développement de l'éolien en mer** :

- **Regrouper, valoriser et rendre accessibles les connaissances qui existent déjà**, y compris le retour d'expérience des parcs à l'étranger ;
- **Acquérir des connaissances complémentaires sur le milieu marin ainsi que sur les interactions entre les éoliennes et la biodiversité marine** (y compris la réduction des impacts) ;
- **Contribuer à définir une méthodologie nationale scientifique pour l'évaluation et le suivi des impacts environnementaux des parcs.**

L'Observatoire se limite aux **enjeux environnementaux liés au milieu marin (milieu physique, écosystèmes, biodiversité)**. Le sujet de la pêche n'est abordé dans cette enceinte qu'au travers de **la ressource halieutique**. Les volets socio-économique et paysage ne rentrent pas dans le champ de l'Observatoire.

1. Rappel des missions et gouvernance (2/2)



2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 1 : synthèse et vulgarisation des études existantes

Elaboration d'un RETEX international (retour d'expérience sur les parcs étrangers)

Présentation par BIOTOPE



2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022



Mission 1 : synthèse et vulgarisation des études existantes

Projet d'expertise scientifique collective (ESCO)

Objectifs de l'ESCO :

- 1) Etablir **l'état de l'art des connaissances scientifiques** sur les effets des parcs éoliens en mer et de leurs raccordements sur les milieux marins et côtiers en s'appuyant sur la littérature scientifiques disponible,
- 2) Synthétiser les **acquis** de la recherche, mettre en évidence les **incertitudes**, les **controverses** et les **lacunes** de connaissances sur ce sujet,
- 3) Évaluer les conditions de **transposabilité** des connaissances scientifiques acquises pour le cas des parcs en France métropolitaine.

Méthode

- Réalisée par un **collectif de chercheurs de différentes disciplines**,
- Respect des principes de **compétence**, d'**indépendance**, d'**impartialité** et de **transparence**,
- Les résultats de l'expertise seront rendus publics et largement diffusés en vue d'éclairer la décision et le débat public :
 - Rapport, synthèse et résumé
 - Colloque final de restitution

Saisine de l'Ifremer et du CNRS par l'Etat - **Lancement en janvier 2024 pour une durée de 18 à 24 mois**

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 1 : synthèse et vulgarisation des études existantes

Vulgarisation et valorisation des connaissances existantes

➤ Objectifs :

- 1) Informer le public quant aux **projets financés** par l'Observatoire ;
- 2) Partager les connaissances relative aux **effets des parcs sur les écosystèmes** ;
- 3) Diffuser et mettre à disposition les **données** acquises dans le cadre de l'Observatoire.

➤ Méthode :

- **1^{ère} étape** : Rédaction de **fiches synthétiques descriptives** des projets financés par l'Observatoire en 2022, à destination d'un public non expert, lesquelles alimenteront le site www.eoliennesenmer.fr : contexte de l'émergence de chaque projet, objectifs et méthode, partenariat en charge de la réalisation du projet. Actualisation des fiches au fil de l'eau pour ajouter la description des résultats.
=> 12 fiches finalisées au 01/09/23 (réalisées par le bureau d'études **ECOSPHERE**) ;
- **2^{ème} étape** : Diffusion sur www.eoliennesenmer.fr de l'état de l'art des connaissances des effets de l'éolien sur les écosystèmes (en particulier grâce au RETEX et à l'ESCo) + Rédaction de **fiches synthétiques vulgarisées** sur les impacts des éoliennes en mer sur les différents compartiments de la biodiversité marine, à destination d'un public non expert.
- **3^{ème} étape** : Valorisation des données (en lien avec le Système d'Information Milieu Marin SIMM).

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022



Mission 2 : acquisition de connaissances

En 2022 : lancement d'un premier programme de travail à hauteur de 18 M€, porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) mais aussi par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) pour certains projets.

=> **16 études ont été lancées en 2022 et 2023 pour un budget de 18 millions d'euros**, et sont pilotées par l'**OFB** (14 études), l'**Ifremer** (une étude) et le **Cerema** (une étude).

Études identifiées sur la base des remontées de besoins des Conseils scientifiques et Conseils maritimes de façades consultés en 2021. Les 4 façades maritimes métropolitaines sont concernées par ces études, qui couvrent de nombreux compartiments de la biodiversité : oiseaux, chauve-souris, mammifères marins, poissons, mollusques, crustacés, habitats...

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

Point d'avancement sur le projet MIGRATLANE

- **MIGRATLANE** : le plus gros projet, porté par l'**OFB**, et relatif à la **caractérisation des flux migratoires et des fonctionnalités des zones en mer pour l'avifaune (migrateurs terrestres et oiseaux marins) et les chiroptères sur l'arc Atlantique Nord-Est (incluant le golfe de Gascogne et la Manche)**. Elle est réalisée par **France Energies Marines**, le **Muséum National d'Histoire Naturelle**, **BIOTOPE**, **ECOSPHERE** et le **CNRS-CEFE**.
- **Janvier 2023** : lancement de l'étude.
- **Juin 2023** : rapports de synthèse bibliographique et jeux de données existantes.
- **Juillet 2023** : lancement des campagnes d'acquisition.
- **Décembre 2023** : premiers rapports intermédiaires des campagnes.

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

MIGRATLANE

*Caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique-Nord-Est
par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine
à l'aide de méthodes complémentaires*



Coordination scientifique FEM-MNHN

Contacts :

Yann Planque (yann.planque@france-energies-marines.org)

Antoine Chabrolle (antoine.chabrolle@mnhn.fr)

Budget : 9 M€

Durée : 4 ans

Projet financé par l'Observatoire de l'éolien en mer



MIGRATLANE

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

LOT 1

Coordination, rapportage et dissémination des résultats

Sous-traitance :



LOT 2

Télémetrie migrateurs
terrestres et oiseaux marins



LOT 3

Acoustique oiseaux et
chiroptères



Sous-traitance :



LOT 4

Radars ornithologiques et
météorologiques



Sous-traitance :



LOT 5

Campagnes en mer
par avion



LOT 6

Traitement multi-sources et analyse globale des données



UMR 5175
CENTRE D'ÉCOLOGIE
FONCTIONNELLE
& ÉVOLUTIVE



2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

MIGRATLANE : quelques informations clés sur les lots techniques (2 à 6)



Télémétrie (lot 2)

- Balises GPS et GLS équipés sur 39 espèces d'oiseaux
- + 1000 individus suivis



Acoustique et visuel (lot 3)

- Enregistreurs acoustiques déployés (n > 30)
(bouées, structures offshore, ferries, à la côte)



Radars (lot 4)

- Radars ornithologiques stationnaires à la côte (n = 4)
- Radars météorologiques



Campagnes en mer par avion (lot 5)

- Observations visuelles + suivis digitaux
- Plusieurs aires d'études en mer (n = 3 à 6)



Traitement multi-sources et analyse globale des données (lot 6)

- Combinaison des données
- Modèles novateurs
- Résultats intégrés

Plus d'informations : <https://www.france-energies-marines.org/projets/migratlane/>

3. Avancement des travaux en 2023

3.1. Appel à projets

Lancement d'un appel à projet de recherche

Lancement d'un appel à projets de recherche pour mieux connaître les interactions entre les éoliennes en mer et le milieu marin

Objectif => favoriser et soutenir des travaux de recherche permettant de progresser dans la connaissance :

- du milieu marin : milieu physique, écosystèmes, biodiversité dont ressources halieutiques
- des interactions entre l'éolien en mer et le milieu marin, à tous les stades de la vie d'un parc éolien
- des solutions pour éviter, réduire ou compenser les impacts dans le cadre du déploiement d'activités d'énergies marines renouvelables (EMR)

Première relève : le 15 septembre 2023 – désignation des lauréats envisagée en novembre 2023.

Deuxième relève : le 31 décembre 2023 – désignation des lauréats envisagée en mars 2024.

3. Avancement des travaux en 2023

3.1. Appel à projets



Dates clés

- **15 septembre** : première date de dépôt des dossiers.
- **15 septembre – fin octobre** : Instruction des dossiers par OFB et scientifiques :
 - Évaluation par OFB de l'éligibilité des dossiers ;
 - Notation des projets par binôme d'experts scientifiques ;
 - Classement des projets.
- **20 septembre** : réunion du CS en plénière :
 - Présentation des conclusions du COSTRAT du 21/07 ;
 - Présentation générale des dossiers reçus ;
 - Présentation d'une proposition de méthode et de grille d'évaluation pour l'instruction des dossiers ;
 - Rétroplanning pour l'instruction des dossiers et étapes à venir.
- **Fin octobre-début novembre (date à définir)** : réunion du CS en plénière pour émettre un avis sur la liste des lauréats.
- **Début novembre (date à définir)** : COMIP de l'OFB.
- **7 novembre** : COSTRAT de sélection des lauréats.
- **13 novembre** : Annonce des lauréats par l'envoi d'un courrier.
- **Début novembre – fin novembre** : Contractualisation : rédaction + signature des conventions.

3. Avancement des travaux en 2023

3.2. Programme de travail 2023

Décision du COSTRAT du 21 juillet

Après avis du CS, le COSTRAT a validé les 4 projets :

- 3 projets avifaune : **1 M€**
 - **ZPS Yeu et Estuaire de la Loire: campagnes aériennes d'acquisition de connaissances sur mégafaune marine**
 - **ZPS Mor-Braz et Houat-Hoedic: campagnes aériennes d'acquisition de connaissances sur mégafaune marine**
 - **Survols macreuses: acquisition aérienne digitale de données dans le PNM de l'Estuaire de la Gironde et MP**
- Projet FEM : **200 k€**
 - **Visé à approfondir la compréhension des impacts de l'éolien en mer à Fécamp sur la mégafaune marine par l'installation de nouveaux matériels sur le mât de mesure**

Le COSTRAT a également décidé des actions suivantes:

- Actions de communication complémentaires pour les programmes MIGRATLANE et MIGRALION : **(150 k€)**
- MODEL CET MMN-Atl (**162 k€**) : modèle prédictif de l'abondance et de la distribution des cétacés en Manche Mer du Nord et Atlantique => **le COSTRAT valide l'extension du budget de ce programme lancé en 2022.**

Conclusion

- L'ensemble de vos retours peuvent être envoyés à la DGAMPA qui assure le secrétariat de cette assemblée à l'adresse suivante : dounia.khallouki@mer.gouv.fr
- Un grand merci à tous pour nos échanges et votre mobilisation !

Merci pour votre attention

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

National :

- Cartographie des frayères des espèces halieutiques (ichtyofaune et crustacés) – IFREMER.
- Adaptation des bases de données de mégafaune existantes à l'hébergement des flux de données acquises dans le cadre des études de l'Observatoire – OFB.
- Valorisation des suivis télémétriques d'oiseaux à l'échelle nationale – CEREMA.
- Réalisation d'un atlas des poissons marins de France métropolitaine et mise à jour des bases de connaissances de référence FishBase et TAXREF – OFB.

Façade Manche-Mer du Nord :

- MIGRATLANE : Caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique-Nord-Est, du golfe de Gascogne et de la Manche par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Suivi des populations côtières de grands dauphins des sous-régions marines Manche est-Mer du Nord et Mers Celtiques-Manche ouest, dans le cadre du programme de surveillance de la Directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » (DCSMM) – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Suivi mégafaune en mer en période internuptiale en Manche-mer du Nord – suivi terrestre – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Suivi mégafaune en mer en période internuptiale en Manche-mer du Nord – suivi aérien côtier – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Suivis des Marsouins en Manche par acoustique passive – Maîtrise d'ouvrage OFB.

2. Point d'avancement des travaux lancés en 2022

Mission 2 : acquisition de connaissances

Façade Atlantique :

- MIGRATLANE : Caractérisation de l'utilisation de l'arc Atlantique-Nord-Est, du golfe de Gascogne et de la Manche par les migrateurs terrestres et l'avifaune marine – Maîtrise d'ouvrage OFB. Le budget de cette étude s'élève à 10,8 millions d'euros. L'appel aux offres a été clôturé le 20 juillet dernier et l'attribution des marchés est prévue pour la mi-octobre 2022.
- Survol Manche Atlantique SCANS-IV pour données mégafaune – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Tranche conditionnelle Survol Bretagne Sud (projet ELADOM) – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Poursuite des suivis saisonniers de mégafaune par survols aériens sur le périmètre élargi du PNM Pertuis Gironde – Maîtrise d'ouvrage OFB.
- Modèle prédictif multi sources mammifères marins en Atlantique – Maîtrise d'ouvrage OFB.